

Actions en direction de L'Éducation Nationale

Le collectif rÉGALons-nous! s'engage auprès de l'Éducation Nationale, proposant deux axes d'actions : les interventions auprès des élèves de tous niveaux et les interventions auprès des équipes éducatives.

• DES OBLIGATIONS LÉGALES

Les articles L.121-1 et L.312-17-1 du Code de l'éducation stipulent que l'école doit favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, de prévention des préjugés sexistes et des violences à l'encontre des femmes. En 2013, une nouvelle loi ajoute que cette transmission se fait dès le cycle élémentaire, et que le personnel de l'éducation doit être sensibilisé.

Depuis, une convention interministérielle pour l'égalité dans le système éducatif a rendu obligatoire la nomination d'un-e référent-e égalité dans chaque établissement, ainsi qu'un module de formation pour le personnel éducatif.

• DES ENJEUX PRIMORDIAUX

Le collectif rÉGALons-nous! partage cette conviction de l'importance de ce chantier au sein de l'Éducation Nationale, au travers des actions éducatives auprès des élèves, mais également dans la sensibilisation et l'outillage du personnel éducatif. Nous tenons particulièrement à ce dernier point. Les enseignant-es étant quotidiennement en contact avec les élèves, il est nécessaire qu'ils soient conscient-es et vigilant-es par rapport aux stéréotypes de genre et leurs impacts et outillé-es pour prévenir les comportements et violences sexistes.



Demi-groupes (15 élèves maximum);
pour les autres formats nous contacter



Élèves: Ateliers thématiques – Porteuses de paroles – Conférence-Spectacle « L'arnaque de la princesse »



Équipes éducatives: Ateliers – Porteuses de paroles – Conférence-Spectacle « L'arnaque de la princesse » - Formation-accompagnement



Sur site



120€TTC/heure pour les interventions
en classe (incluant 20% de TVA)

Pour les projets sur mesure, devis sur demande.

Différentes modalités de financements existent, notamment via les collectivités locales (départements et régions), les dispositifs tels que celui des Cités éducatives, les projets Erasmus +, les budgets FSE, les réseaux inter-syndicaux, ... En cas de difficultés de prise en charge, nous pouvons proposer un système de tarifs dégressifs en fonction du nombre d'interventions demandées pour l'établissement. Nous contacter pour en discuter.

Interventions en direction des élèves

• POURQUOI ABORDER LES DISCRIMINATIONS SEXISTES AVEC LES JEUNES ?

Tout d'abord, parce que l'égalité est loin d'être réalisée. Les dernières statistiques le prouvent : les inégalités persistent en terme de répartition des tâches ménagères, d'éducation, de salaires, de précarité, d'occupation de l'espace public. Les violences sexistes sont l'expression la plus criante de ce système patriarcal. Elles sont exercées à l'encontre des femmes, des jeunes filles et de toute personne ne répondant pas aux normes genrées, que ce soit à la maison, au travail, dans les établissements scolaires ou encore dans la rue.

L'adolescence est une période charnière : celle des premières relations amoureuses et/ou sexuelles, celles des choix d'orientation, celles des questionnements sur son identité dans un groupe. Lutter contre le sexisme, c'est donc valoriser les filles (et pas seulement en tant que « bonnes élèves »), laisser s'épanouir les garçons en dehors des carcans dont eux aussi sont victimes, et proposer des horizons riches et variés, indépendamment de leurs sexes.

Par ailleurs, éduquer à l'égalité permet aussi de prévenir le harcèlement (et le cybersexisme) chez les jeunes. Harcèlement dont sont victimes les filles, mais aussi les garçons qui ne se conforment pas aux clichés liés au masculin : les « garçons manqués », les garçons « efféminés », ceux et celles qui ne répondent pas aux canons de beauté sexistes, et enfin, les adolescent·es homosexuel·les, transgenres ou encore intersexes.

Enfin, lutter dès le plus jeune âge contre les stéréotypes liés à l'identité sexuée permet de prévenir plus tard les violences à l'encontre des femmes, le harcèlement, les agressions sexuelles, les viols. C'est la domination d'un individu sur l'autre qui est à l'origine des violences. Une société où prime l'égalité est, par définition, moins violente.

Il est donc urgent d'accompagner les jeunes à prendre conscience des stéréotypes sexistes. Et qu'à leurs rythmes, elles et ils découvrent leur puissance d'agir pour s'en émanciper et participer à construire une société plus égalitaire.

• LES DIFFÉRENTS MODES D'INTERVENTION

- **Ateliers thématiques** : ils sont à retrouver dans le chapitre « Ateliers en direction des jeunes ». Ils peuvent être ajustés en fonction des problématiques spécifiques rencontrées dans l'établissement. RÉGALons-nous ! peut intervenir sur plusieurs journées auprès des classes de différents niveaux.

**« Mes élèves et moi-même avons passé un très bon moment, instructif et vivant.
Merci encore à vous pour cette intervention de qualité. »**

Enseignant en CM2

- **Projets-classe**: les animatrices du collectif rÉGALons-nous! s'associent à d'autres professionnel·les sur des projets-classe tels que :

« **Filles et garçons, histoire de dire - Théâtre et éducation populaire pour prévenir les violences sexistes** », conçu et co-animé par Marie Gaidioz, comédienne et metteuse en scène et Antinéa Lestien, animatrice de rÉGALons-nous!, en partenariat avec l'association Les Vives. Ce projet est proposé en région PACA.

« **Sexisme, je slame ton nom ! – Lutter contre le sexisme par l'alliance du slam et de l'éducation populaire** », conçu et co-animé par Thomas Charles, slameur et co-fondateur d'OGMA oralité et Charlotte Gautier, animatrice de rÉGALons-nous!. Ce projet est proposé en région Pays de la Loire.

- **Porteuse de paroles**: animation adaptée à un espace collectif (tel que le CDI ou le réfectoire) ou un lieu de passage, permettant d'interpeller les jeunes, susciter des débats et recueillir leurs témoignages. Elle peut être proposée en amont d'un atelier afin de susciter l'envie d'y participer, ou seule pour initier des discussions autour de thématiques ciblées.

- **Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse »**: ce spectacle permet de présenter un sujet en articulant deux types de savoirs: le savoir froid (savoirs théoriques, académique, historique) et le savoir chaud (expériences personnelles).

« Tout commence avec une chanson populaire... chanson coquine ou hymne au viol ?

Une petite fille habillée en princesse qui, en grandissant, découvre l'arnaque. Éduquée à être belle, douce, serviable, aimante, elle se retrouve discriminée, exploitée, humiliée, violentée. Il est où, à ce moment-là, le foutu prince charmant?!!

Éducation sexiste et culture du viol: deux pièces d'un même puzzle?

Venez faire un ptit tour dans mon enfance, j'ai quelques gros mots à vous en dire! »

« *L'arnaque de la princesse* » propose un point de vue sur l'éducation genrée et invite à réfléchir sur le continuum entre éducation et culture du viol. Cette conférence spectacle est suivie d'un échange avec les jeunes, animé par la conférencière, dans un souci de partage et de respect de la parole de chacune.

Interventions en direction des équipes éducatives

• POURQUOI ABORDER LES DISCRIMINATIONS SEXISTES AVEC LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ?

Les professionnel·les de l'Éducation Nationale accompagnent au quotidien les élèves dans leur parcours scolaire, mais aussi dans leur vie sociale. Cet accompagnement est déterminant dans les choix d'orientation et les projections professionnelles, mais aussi dans les rapports sociaux qui se développent entre filles et garçons, souvent aux dépens des filles.

Pour lutter contre le sexisme au sein des établissements, il est nécessaire que les professionnel·les aient des temps dédiés pour mettre au travail collectivement ces questions :

Dans les classes, à qui donne-t-on plus souvent la parole ? Qui est le plus souvent sanctionné, et pourquoi ? Comment sont représenté·es les femmes et les hommes dans les manuels scolaires et les programmes officiels ? Quelles sont les pistes pour aller vers des enseignements anti-sexistes au quotidien ? Au près des élèves, quels sont les enjeux qui façonnent les relations filles – garçons, et quelles sont leurs conséquences ? Dans la cour, quelles places occupent les filles et les garçons ? Que se joue-t-il dans ces espaces supposés mixtes ? Enfin, comment (ré)agir lorsque nous sommes témoins de propos sexistes ou homophobes au sein d'un établissement ?

Cet accompagnement vise à contribuer à ce que la mixité des établissements finisse par rimer avec égalité.

• LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer l'ensemble des enjeux genrés au sein des établissements scolaires et identifier les représentations et les pratiques qui produisent des discriminations de genre
- Appréhender et mesurer les conséquences de ces discriminations sexistes sur les élèves
- Repenser les pratiques professionnelles pour lutter contre les représentations sexistes, en mettant au travail notamment les modalités et les postures pédagogiques d'enseignements ; la régulation des relations entre les filles et les garçons ; l'aménagement et l'occupation genrés de l'espace

• LES FORMATS POSSIBLES

- **Porteuse de paroles** : La porteuse de paroles est une installation au sein de la salle des enseignant·es, invitant à se saisir du sujet dans les échanges informels lors des pauses, à proposer des ressources sur le sujet, et à susciter l'intérêt pour des ateliers de sensibilisation et d'échanges de pratiques.

- Atelier introductif sur les bases de l'égalité filles- garçons dans le domaine éducatif

- **Ateliers d'approfondissement et d'échanges de pratiques** : postures professionnelles et rapports de pouvoir, représentations stéréotypées dans les manuels scolaires, prévention des violences sexistes, animer une séquence sur l'égalité des genres, outillage pour un enseignement anti-sexiste au quotidien ...

- **Modules de formation** : format plus engageant permettant de prendre le temps d'aborder l'ensemble des sujets, en partant de l'expérience et des interrogations des participant·es.

- **Conférence-spectacle « L'arnaque de la princesse »** : ce spectacle propose un point de vue sur l'éducation genrée et invite à réfléchir sur le continuum entre éducation et violences sexistes ; la conférencière anime ensuite un échange avec les professionnel·les.

Références

• ÉCOLES

G. Vignault - *Marseille* - 13

H. Bassis - *Champigny* - 94

• COLLÈGES

Jeanne d'Arc - *Étampes* - 91

E.Michelet - *Arpajon* - 91

Guinette - *Étampes* - 91

H.Barnier - *Marseille* - 13

Gabriel Guist'hau - 44

Olympe de Gouges - *Noisy* - 93

W. Ronis - *Champigny* - 94

L.Michel - *Marseille* - 13

J. Prévert - *Marseille* - 13

M. Laurencin - *Marseille* - 13

Gorgettes - *Cassis* - 13

Ville aux roses - *Chateaubriant* - 44

E.Rostand - *Marseille* - 13

Simone de Beauvoir - *Créteil* - 94

• LYCÉES

Marie Curie - *Marseille* - 13

Rempart - *Marseille* - 13

P.M France - *La roche sur Yon* - 85

les Bourdonnières - *Nantes* - 44

Saint Exupéry - *Marseille* - 13